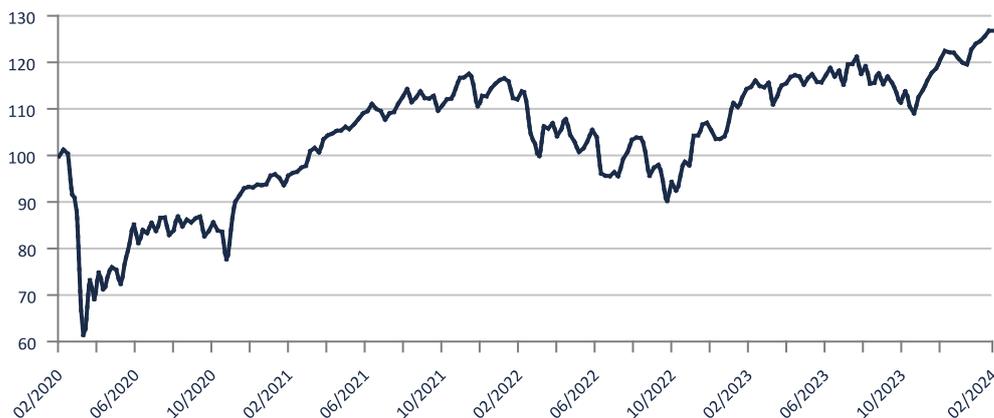


STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

Le FCP a pour objectif d'obtenir, sur sa durée minimum de placement recommandée de 5 ans, et en intégrant un filtre Investissement Socialement Responsable (ISR) pour la sélection et le suivi des titres, une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de son indice de référence, tout en cherchant à réduire d'au moins 40 % l'intensité carbonemoyenne pondérée du portefeuille par rapport à celle de son indice de référence.

ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)



PERFORMANCES DU FONDS

Performances cumulées (en %)

	1 mois	2024	1 an	3 ans	Depuis Création
Portefeuille	1,78	3,78	10,58	32,10	31,70
Indice de référence	3,32	5,56	12,52	31,85	36,63

Performances annualisées (en %)

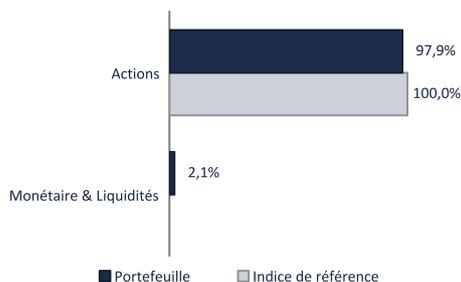
	1 an	3 ans	Depuis Création
Portefeuille	10,58	9,72	6,99
Indice de référence	12,52	9,66	7,96

Performances annuelles (en %)

	2023	2022	2021
Portefeuille	18,82	-10,78	22,77
Indice de référence	18,65	-12,31	22,67

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE



LES PRINCIPALES LIGNES HORS OPC

Valeurs actions	Poids	Secteur
ASML HOLDING NV	6,11%	Technologie
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	5,30%	Consommation non essentielle
SAP SE / XETRA	3,28%	Technologie
TOTALENERGIES SE PARIS	2,79%	Energie
SIEMENS AG-REG	2,64%	Industries

Actif net du portefeuille : 79,89 M€
Valeur liquidative de la part : 13,170 €

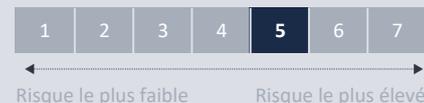


CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 03/02/2020

Durée de placement : > 5 ans

Indicateur de risque (SRI) (1) :



Forme juridique : FCP

Classification AMF : Actions de pays de la zone euro

Article SFDR (2) : 8

Code ISIN : FR0013424058

Devise : Euro

Indice de référence :

(Dividendes/coupons nets réinvestis)

100% MSCI EMU NR EUR

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 1,01%

Coûts de transaction : 0,21%

Principaux risques :

- Risque de perte en capital
- Risque actions
- Risque de durabilité

(1) L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

(2) SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 8 : Produit financier qui promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

INDICATEURS DE RISQUE

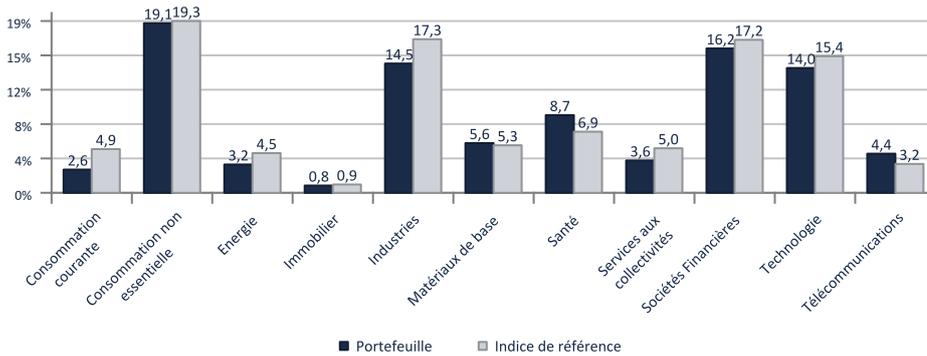
	1 an	3 ans	Depuis Création
Volatilité annualisée			
Portefeuille (en %)	12,73	16,41	21,05
Indice de référence (en %)	12,74	16,75	20,84
Tracking error (en %)	1,63	1,80	2,81

PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS A LA PERFORMANCE DU MOIS

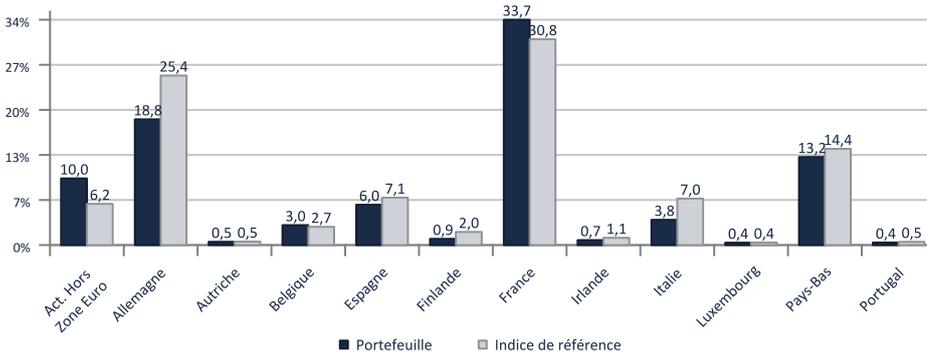
Meilleurs contributeurs	Contribution	Moins bons contributeurs	Contribution
ASML HOLDING NV	0,55%	SODEXO SA	-0,44%
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	0,46%	COMPUGROUP MEDICAL SE & CO K	-0,15%
PLUXEE NV	0,38%	TEMENOS AG - REG	-0,15%
SIEMENS AG-REG	0,30%	SANOFI	-0,15%
SAP SE / XETRA	0,24%	TELEPERFORMANCE	-0,13%

ANALYSE DU PORTEFEUILLE - ACTIONS

Répartition sectorielle hors OPC (en % d'actif)



Répartition géographique hors OPC (en % d'actif)



Répartition par typologie de secteurs hors OPC



Economie et Marchés

Le mois de février a été marqué par un net découplage entre la performance des marchés d'actions, propulsés vers de nouveaux records, et la hausse des taux souverains. Si la résilience de la croissance mondiale s'est en effet largement confirmée via les dernières statistiques économiques, le revers de la médaille d'un tel constat est la réapparition du risque inflationniste. Notons une augmentation moyenne des taux souverains de +0.25% en zone euro. Dans ce contexte, les marchés d'actions ont dans un premier temps surtout retenu l'effet positif d'une économie forte et d'une croissance européenne qui semble amorcer un rebond, puis, ils ont été rassurés par une saison de publication de résultats favorablement orientée des deux côtés de l'Atlantique. Stoxx Europe 600, CAC 40, DAX, S&P 500... la liste est ainsi longue des indices ayant atteint de nouveaux sommets en conséquence, avec une progression comprise entre 2 et 5%. La palme d'or revient cependant aux marchés d'actions chinois qui, certes partent de plus bas, mais enregistrent tout de même un net rebond en février (+9%). Les efforts de Pékin s'avèrent en effet payant, tant sur le plan monétaire (baisse des taux directeurs et du ratio de réserves obligatoires des banques) que réglementaire (restrictions accrues sur les opérations de ventes à découvert), des mesures qui visent cependant davantage à stopper l'hémorragie sur les marchés financiers qu'à enclencher une vraie spirale positive sur les actifs domestiques, à ce stade. Du côté des matières premières énergétiques, retenons principalement la légère remontée des cours du brut et à contrario le repli du prix du gaz (-19%) et de l'électricité (-20%). Enfin, la parité euro dollar est stable à 1.09.

Le mot du gérant

Les indices européens finissent à des records historiques après 3 mois de hausses ininterrompues sur fond d'espoirs de soft landing confirmés par des données macroéconomiques rassurantes au US. Les utilities, les télécoms, les boissons et l'immobilier finissent en bas de classement des performances. A l'inverse, les secteurs qui ont bien publié, montrant une bonne gestion des coûts et de la génération de free cash ont surperformé : l'auto, les valeurs industrielles et la construction. La technologie continue de profiter de la croissance effrénée de l'IA (ASML, SAP, ASMI) et de bonnes publications. Le fonds sous-performe le marché européen, aussi bien l'allocation sectorielle que le choix de titres ont été défavorables. La sous-pondération de l'industrie au profit de la services industriels a contribué négativement. Le fonds est par les chutes Amadeus, Forvia, Temenos et Téléperformance qui déçoit sur ses résultats et pâtit des craintes à propos de l'impact de l'IA sur l'activité.

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

Note risque ESG

	Portefeuille	Univers de départ
Note risque ESG moyenne pondérée	17,41	20,08
Taux de couverture (en % de l'actif)	99,28%	99,79%

Note risque ESG du portefeuille : Évaluation des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des émetteurs (0 absence de risques et 100 risque maximal). La note risque ESG des émetteurs est pondérée par le poids de l'actif de l'émetteur dans le portefeuille.

Contribution des piliers E, S et G au risque ESG Global *

Fonds/Univers	Contribution du pilier E	Contribution du pilier S	Contribution du pilier G
Portefeuille	19,19%	41,60%	39,21%
Univers de départ	21,67%	42,36%	35,97%

* Les pourcentages présentés par pilier E ou S ou G représente la contribution de ce pilier au risque global ESG du fonds/univers de départ.

Controverses par niveau de gravité

Niveau de controverse	% de l'actif du fonds (hors OPC, dérivés, liquidités, souverains) exposé à des controverses	% de l'univers de départ exposé à des controverses
Aucune controverse identifiée	5,42%	6,35%
Niveau 1	19,37%	14,25%
Niveau 2	38,66%	37,10%
Niveau 3	32,67%	35,86%
Niveau 4	3,88%	5,27%
Niveau 5	0,00%	1,16%
Taux de couverture	97,50%	100,00%

Source des données : Sustainalytics

Intensité carbone

	Intensité carbone (TCO2/M€ investis)*	Taux de couverture
Portefeuille**	89,53	97,03%
Indice de référence : MSCI EMU NR EUR	175,78	98,34%
Variation du portefeuille par rapport à l'indice de référence	-49,07%	

* L'intensité carbone du portefeuille est calculée à partir des données de l'agence S&P Global Trucost, dont la méthodologie du calcul des émissions carbone diffère légèrement de celle du GHG Protocol (Greenhouse Gas Protocol). Elle comprend :

- les émissions directes des entités détenues ou contrôlées par l'entreprise ainsi que toutes les autres émissions dérivées des opérations de l'entreprise
- les émissions indirectes liées à la consommation d'énergie ainsi que les émissions des fournisseurs directs de l'entreprise

Ainsi les Scopes 1, 2 et une partie du Scope 3 du GHG Protocol sont couverts par cette méthodologie de calcul de l'intensité carbone. Pour plus d'informations, voir <https://www.spglobal.com/spdji/en/documents/additional-material/faq-trucost.pdf>

** L'intensité carbone du portefeuille est calculée sur les actifs cotés du portefeuille à l'exclusion du cash et des OPC investis.

ANALYSE EXTRA-FINANCIÈRE

	Portefeuille	Univers de départ	Source	Définition de l'indicateur
VIOLATION UNGC*	0,00%	0,00%	Sustainalytics	La part des actifs du fonds exposés à des entreprises qui violent les principes de l'UN Global Compact * ou les principes directeurs de l'OCDE.
* United Nations Global Compact : unglobalcompact.org	Couverture du fonds : 98,54%	Couverture de l'univers : 98,59%		
FEMMES SIÉGEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION (EN %)	42,04%	39,89%	Sustainalytics	Moyenne pondérée du pourcentage de femmes siégeant au conseil d'administration des entreprises.
	Couverture du fonds : 97,34%	Couverture de l'univers : 98,59%		
EXISTENCE D'UNE POLITIQUE EN MATIÈRE DE DROITS HUMAINS	100,00%	99,52%	Sustainalytics	La part des investissements dans des entités ayant une politique en matière de droits humains en ligne avec les principes directeurs des Nations unies en matière de droits de l'Homme.
	Couverture du fonds : 98,11%	Couverture de l'univers : 92,52%		

Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site www.sienna-gestion.com. En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.